

COMPTE-RENDU DE REUNION

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 9 décembre 2019 à 19H00 au lieu habituel des séances sous la présidence de CLAVIER Gérard – Maire.

Présents : CLAVIER – PICARD – MAROT – SIGNORET – DOUMAS – GALLOT – BERNON –MOUSSET

Absent excusé : MOINDROT

Absent : TURPIN

Secrétaire de Séance : PICARD

Les points suivants sont examinés :

Délibération concernant la subvention (10547,47 euros) reçue des amis de l'Eglise, celle-ci a été approuvée à l'unanimité.

Délibération concernant les tarifs de location de la salle des fêtes : unanimité

Habitants de la commune 80 euros pour une journée, 140 euros pour un week-end.

Habitants extérieurs 140 euros pour la journée et 200 euros le week-end.

(chèque de caution demandé de 300 euros)

Indemnité de conseil allouée au comptable M.Chenesseau refusée à l'unanimité.

Dossier assainissement :

M. Le Maire aborde le dossier assainissement. Une étude sera faite sur l'ensemble des factures concernant la consommation de chacun.

Une demande de DETR sera faite, l'Assemblée est d'accord.

Dossier rénovation salle des fêtes :

Il faudra faire appel à un architecte pour établir le cahier des charges car nous devons respecter le patrimoine.

Un sondage sera réalisé auprès des associations pour connaître leurs attentes.

Après sondage, une réunion sera organisée pour définir ensemble les différents travaux à réaliser.

Dossier PLUi :

Une réunion est prévue le 29/01/2020 à Saint Martin d'Auxigny.

M. le Maire prévoit de faire une réunion en début d'année pour revoir le PLU actuellement en place.

Le PLUi sera validé par le PETR.

Dossier SPANC :

La CDC a récupéré le rapport. Il en ressort que 30% est inexistant, et 30% ne fonctionne pas. Quatre ans pour mettre aux normes.

La CDC met en place une nouvelle campagne.

Dossier SIVY :

La question qui se pose actuellement c'est le devenir du SIVY. Le SIVY a pour compétence GEMAPI, le projet

arrive à échéance.

Actuellement, la question qui se pose, c'est de repartir sur un nouveau contrat territorial suite aux divers ateliers qui ont eu lieu.

Dossier PETR :

L'élaboration d'un SCOT est en cours, la commune de Morogues doit être présente à ces réunions pour ne pas être oubliée dans l'octroi de terrains à construire.

Dossier catastrophes naturelles :

M. le Maire informe son Conseil Municipal, que la Préfecture a envoyé un courrier concernant les catastrophes naturelles pour la période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Une information sera faite à la population afin que toute personne concernée par ce phénomène vienne faire sa déclaration par écrit auprès de la mairie. Délai fin décembre.

Le dossier « Demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle » doit être envoyé début janvier 2020.

Questions diverses :

- Eglise : Il est prévu de revoir les filets de l'église. Une entreprise sera contactée.
- Maison Paulin : Il est prévu de mettre des cages pour prendre les pigeons.
- Préfecture : Une réunion sur la mobilité est organisée, étude sur « comment se déplacer dans le département du Cher »
- Une demande d'un administré a été reçue en mairie pour l'achat d'un terrain appartenant à la commune. Cette demande sera étudiée, les membres du conseil se déplaceront sur place et prendrons ensuite leur décision.
- Une subvention de 100 € pour un voyage scolaire (un enfant de la commune) sera attribuée.
- un sondage pour l'ouverture de la garderie à 7H15 sera réalisé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H00.

Le Maire

Gérard CLAVIER